

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le lundi 6 mai 2024 se tient à 15 h 23, à la salle de conférence de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC. Madame la préfet, Monique Phérvong Lenoir, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Denyse Blanchet, Julie Morin et messieurs Guy Brousseau, Gaby Gendron et Denis Poulin participent à la rencontre.

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

C.A. 2024-38

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 6 MAI 2024

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 15 AVRIL 2024
4.	SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES
5.	RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023
6.	ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE – PROJET FRICHES ESTRIE
7.	DEMANDES DE COMMANDITES
8.	OPPORTUNITÉS
9.	RESSOURCES HUMAINES
9.1.	Embauche – Étudiants (BAT)
10.	FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET
11.	PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
12.	VARIA

13.	PÉRIODE DE QUESTIONS
14.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 15 AVRIL 2024

C.A. 2024-39

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 15 AVRIL 2024

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

5.0

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023

Madame la préfet mentionne qu'un résumé des résultats financiers de l'année 2023 a été présenté aux maires par la responsable de l'administration, et ce, dans le cadre de l'atelier de travail.

6.0

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE –
PROJET FRICHES ESTRIE

C.A. 2024-40

**INTÉRÊT DE PARTICIPATION À L'ENTENTE SECTORIELLE DE
DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE – PROJET FRICHES ESTRIE**

ATTENDU QUE GéoMont a fait parvenir une demande d'intention à la MRC du Granit relative au projet d'identification des friches agricoles ayant le meilleur potentiel de remise en culture en Estrie;

ATTENDU QUE la demande prévoit la participation de la MRC du Granit à ce projet régional en fournissant un montant de 20 029,81 \$, dont 11 847,60 \$ en argent et 8 182,21 \$ en contribution nature;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit confirme à GéoMont son intention à participer au projet d'identification des friches agricoles ayant le meilleur potentiel de remise en culture en Estrie, et ce, en fournissant un montant de 20 029,81 \$, dont un maximum de 11 847,60 \$ en argent et 8 182,21 \$ en contribution nature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

DEMANDES DE COMMANDITES

C.A. 2024-41

DEMANDE DE COMMANDITE – MAISON LA CINQUIÈME SAISON, GALA-BÉNÉFICE

ATTENDU QUE la Maison la Cinquième saison a déposé une demande de commandite dans le cadre d'un gala-bénéfice;

ATTENDU QUE la demande répond aux critères de la Politique de dons et commandites de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Granit approuve qu'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Maison la Cinquième saison pour un gala-bénéfice.

QUE ce montant soit versé à même les sommes disponibles au budget de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

OPPORTUNITÉS

Aucun sujet à traiter.

9.0

RESSOURCES HUMAINES

Des discussions se sont tenues concernant du mouvement de ressources.

9.1

Embauche – Étudiants (BAT)

C.A. 2024-42

EMBAUCHE – ÉTUDIANT.E.S DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

ATTENDU l'arrivée de la saison estivale et les besoins concernant des postes à doter au bureau d'accueil touristique;

ATTENDU QUE le comité de sélection a recommandé l'engagement de madame Virginie Ruel et madame Katherine Rancourt;

ATTENDU QUE le processus d'embauche de Virginie Ruel, fille de monsieur Jean-François Ruel, responsable de la filière touristique, a été mené avec rigueur et supervisé par la direction générale de la MRC, de manière à écarter toute apparence de conflit d'intérêts et tout conflit d'éthique;

ATTENDU QUE madame Virginie Ruel relèvera de madame Catherine Demange, responsable du fonctionnement du Bureau d'accueil touristique (BAT) et que celle-ci supervisera les opérations de manière à écarter toutes possibilités de gérance directe entre monsieur Jean-François Ruel et madame Virginie Ruel, comme exigé dans l'entente de Développement économique Canada, lequel subventionne une partie du salaire des préposés à l'accueil du BAT;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit entérine la décision du conseil d'administration de la SDEG et approuve l'engagement de madame Virginie Ruel et de Katherine Rancourt aux postes de Préposé à l'accueil touristique, et ce, pour la période estivale 2024.

QUE leur salaire soit celui prévu à la grille salariale en tenant compte de l'expérience reconnue pour déterminer l'échelon.

QUE les sommes soient prises à même les sommes disponibles au budget du développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET

C.A. 2024-43

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET — AVRIL 2024

ATTENDU QUE madame la préfet a déposé aux membres du comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour le mois d'avril 2024 et que les maires les acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de madame la préfet pour le mois d'avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance se tiendra conformément au calendrier adopté pour l'année 2024, soit le lundi 10 juin 2024. Un avis de convocation sera envoyé aux maires conformément à la loi.

12.0

VARIA

13.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent, donc aucune question n'est posée.

14.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2024-44

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 6 mai 2024 soit levée, il est 15 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérvong Lenoir
Préfet

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 6 mai 2024 et ce, pour les résolutions C.A. 2024-40, C.A. 2024-41, C.A. 2024-42 et C.A. 2024-43.

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale